



Assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir
le XXX 2014 à 20h

Comme vous le savez, la vie associative du village de Parette est gérée par l'ASBL L'Abreuvoir. Chaque ASBL est tenue de réunir l'assemblée générale de ses membres une fois par an pour valider les comptes, élire les nouveaux membres, voter des propositions, etc.

Cette année, la date de l'assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir est fixée au XXX 2014, à 20h à l'église du village.

Les membres de l'ASBL seront convoqués par courrier séparé et de manière nominative, mais tous les habitants de Parette sont les bienvenus à cette réunion. C'est l'occasion pour chacun de devenir membre ou de donner son avis sur tel ou tel sujet.

Entre autres, les sujets suivants seront abordés lors de l'assemblée générale :

- Bilan de l'année écoulée
- Approbation des comptes de l'ASBL
- Acceptation de nouveaux membres
- Autres ...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette réunion où nous espérons vous voir nombreux.